L'importance de la Wilaya de l'Imam Ali

Auteur:

balaghah.net

Français

2013-04-29 09:53:07

L'importance de la Wilaya de l'Imam 'Ali (as) et le sort de ceux qui la refusent
L'importance de la Wilaya de l'Imam Ali

L'importance de la Wilaya de l'Imam Ali

L'importance de la Wilaya de l'Imam 'Ali (as) et le sort de ceux qui la refusent

Al-Tirmithî et al-Hâkim se référant à Borayda, confirment que le Messager de Dieu (saws) a dit: « Le Seigneur m'a ordonné l'amour de quatre hommes et m'a déclaré qu'IL les aime ».

On lui demanda: « ô Messager de Dieu! Nomme-les». Il répondit: «'Alî en fait partie (il le répéta trois fois), Abû Dharr, al-Miqdâd et Salmân».

Aban Ibn Abi Ayyash cite à partir de Sulaym qui rapporte les narrations de Salmân, Abou Dharr et Miqdâd:

Quelques hypocrites se sont rassemblés et dirent : « Muhammad nous informerait sur le Paradis et les bénédictions que Dieu octroie à Ses amis et ceux qui Lui obéissent. Et il informerait de l'Enfer et du châtiment et l'humiliation qu'Il octroie à Ses ennemis et à ceux qui Lui désobéissent. S'il parlait de nos ancêtres et de nos mères pour savoir où ils seront dans le Paradis ou l'Enfer, alors nous saurions ce que cette place sera tôt ou tard.”

Cet évènement atteint le Saint Prophète (saws), il ordonna Bilal, alors il récita l'appel à la Prière. Les gens se rassemblèrent jusqu'à ce que la mosquée soit pleine et qu’il n'y ait pas assez d'espace pour les gens.

Il sortit très en colère, au point que ses manches étaient roulées sur son coude et ses pieds étaient nus jusqu'à ce qu'il arrive à la chaire, il (saws) remercia Allah et fit Son éloge, puis il dit: “ô gens, je suis une personne comme vous. Allah a dirigé vers moi la Révélation m'a spécialisé pour Son Message et m'a choisi pour Son Prophète, et m'a donné l'excellence sur tous les enfants d'Adam et m'a informé de

ce qu'Il aimait concernant les questions caches. Donc, demandez-moi ce que votre cœur souhaite.

Par Lui, dans les Mains Duquel est ma vie, aucun de vous ne me questionnera pour son père, sa mère, sa place dans l'Enfer ou le Paradis, sans que je ne l'informe.

L'Archange Jibrîl est à mon côté et m'informe de la part de mon Dieu, alors demandez ! "

Un croyant se leva, qui aimait Allah et Son Apôtre (saws). Il demanda: « ô Messager de Dieu, qui suis-je ? "

Il répondit: « Tu es Abdoullah ibn Ja'far."

Puis, il (saws) le lié (Abdallah) à son père, il s'assit, ses yeux étant satisfaits.

Ensuite, un hypocrite avec un cœur malade se leva. Il était un ennemi d'Allah et de Son Messager, et demanda : " ô Messager d'Allah, qui suis-je ? "

Il répondit: "Tu es tel et le fils de tel, qui est un berger de Bani Isma', et ils sont de la famille très malfaisante de Saqif. Ils ont tous désobéi à Allah, alors Allah les a humiliés. "

Alors il s'assit, et Allah l'a déçu et humilié devant les gens et, avant cela, les gens ne doutaient pas qu'il était une personne très importante parmi les gens de Quraysh et il était une personnalité de premier plan.

Puis une troisième personne, un hypocrite avec un coeur malade se leva et dit: « ô Messager d'Allah! Vais-je être au Paradis ou en Enfer ? "

Il (saws) a répondu : "En Enfer, humilié."

Il s'est également assis et Allah l'a déçu et humilié aussi devant des gens.

Omar Ibn Khattab se leva et dit: « Nous sommes heureux d'être avec Allah étant notre Rabb (Seigneur) et que l'Islam soit notre religion, et avec toi, ô Messager d'Allah, et nous cherchons refuge auprès d'Allah contre Sa colère et la colère de Son Messager.

ô Messager d'Allah, pardonne-nous, que Dieu te pardonne, et dissimule-nous (nos péchés, défauts, avenir), qu'Allah te dissimule. "

Alors, il (saws) dit : « ô Omar, cherche-tu autre chose, excepté cela ? "

Il a dit: « ô Messager d'Allah, pardonne aussi à ta Oumma. "

Ali ibn Abi Talib (as) se leva et dit: « ô Messager d'Allah, dis mes relations, qui je suis, afin que les gens sachent comment je te suis lié."

Il (saws) répondit: "ô Ali, moi et toi avons été créés à partir de deux piliers de Lumière (Noor), qui étaient sous l''Arsch (Trône), qui tous deux glorifiaient et louaient Dieu, 2000 ans avant qu'Il ait créé toute la création. Puis, à partir de ces deux piliers, il a créé deux graines qui ont été illuminées et jointes.

Puis Il a transféré ces deux graines dans des dos purs et dans des matrices pures et propres jusqu'à ce que la moitié de celle-ci ait été mise dans le dos d'Abdullah et la moitié de celle-ci ait été mise dans le dos de Abou Talib.

Ainsi, une partie est moi-même et une partie est toi; et pour cela, Allah 'azza wa jall dit: « Puis il a fait pour lui les liens du sang, et les relations de mariage, et votre Seigneur est Puissant." (Sourate Furqan: 54)

O Ali, tu es de moi et je suis de toi. Ta chair est jointe à ma chair, et ton sang est joint à mon sang.

Tu seras les moyens entre Allah et la création toute entière; ainsi celui qui nie ta Wilaya, alors, il aura brisé la relation qui existe entre lui et Allah, et ira en Enfer.

ô Ali, Allah n'a pas été connu qu'à travers moi, et ensuite à travers toi. Celui qui a rejeté ta Wilaya a refusé la Seigneurie d'Allah.

ô Ali, après moi, tu es un signe très important d'Allah sur cette Terre et tu es un élément important le Jour du Jugement.

Celui qui bénéficie de ta protection sera couronné de succès, car le compte de la création toute entière sera auprès toi.

La Balance sera ta balance, le Passage sera ton passage et l'Arrêt sera ton arrêt, et le Compte sera votre compte.

Celui qui vient à toi sera sauvé et quiconque s'oppose à toi sera dévié et détruit.

Qu'Allah soit témoin, qu'Allah soit témoin ! "

Puis, il (saws) est descendu de la chaire."

(Source : Kitab Salim bnu Qays, hadith 44.)

Waçîyyun-Nabîy: (le dépositaire du Prophète) (SAW)

Un sermon très connu de l'Imam 'Ali (a. s.) et très répandu dans la poésie des Compagnons et des Tâbi'îne ainsi que dans les recueils de la langue

Au début de l'Islam:

Dès le début, l'Imam 'Ali (a. s.) fut surnommé Al- Waçîy (le légataire, le dépositaire) et cela était célèbre à tel point qu'il serait relaté par les auteurs des grands traités de la langue. Ainsi, dans (le grand dictionnaire) Lissânul-'Arab le terme Al-Waçîy ... surnom de 'Ali (a. s.). De même dans Tâjul-'Arûs = Al-Waçîy = surnom de 'Ali (a. s.).

A l'époque des Compagnons, ce surnom fut évoqué dans leurs poèmes tel celui que composa le Compagnon et poète du Prophète (SAW), Hassân b. Thâbit, après la mort du Messager (SAW):

Qu'Allah dont les récompenses sont entre les mains rétribue

Abâ Hassan ('Ali) et qui peut être comme Abûl-Hassan?

Tu as gardé en nous le souvenir du Messager d'Allah et son pacte

Et qui est plus digne de lui que toi? Qui?

N'es-tu pas son frère dans la guidance et son dépositaire?)

N'es-tu pas plus savant qu'eux du Livre et des traditions?(1)

Dans son livre Al-Muwaffaqiyyât, Az-Zubayr b. Bakkâr rapporte la poésie d'un Qurayshite faisant l'éloge de 'Abdullah b. 'Abbâs:

Par Allah! Personne après 'Ali le Dépositaire ne sut parler aux gens comme l'a fait Ibn 'Abbâs!(2)

Le poète d'al-Ançar, An-Nu'mân b. 'Ajlân dit dans un poème, après la mort du Prophète (SAW):

Notre penchant était pour 'Ali et il en est

Certainement digne mais tu ne le sais pas ô 'Amru!

Le dépositaire du Prophète élu et son cousin

Et le tueur des cavaliers égarés et impies.

Ces vers furent composés en réponse à 'Amru b. al- 'As qui, lors de l'événement de la Saqîfah, attisa la colère d'al-Ançar que l'Imam 'Ali a bien défendus à l'encontre des émigrés Qurayshites.(3)

Ibn Abîl-Hadîd dit aussi: «De la poésie qui comporte l'attribution du surnom d'al-Waçîy à 'Ali (a. s.), au début de l'Islam, il y a ces vers de 'Abdillah b. Abî Sufyân b. al-Hârith b. 'Abdil-Muttalib»:

'Ali est de nous, l'homme de Khaybar

Et de Badr aux troupes déferlantes.

Le dépositaire du Prophète élu, et son cousin,

Qui pourra l'égaler? Qui pourra en être près?

De même, Abdur-Rahmân b. Ju'ayl dit:

Par ma vie! Vous avez prêté serment d'allégeance à un homme

Protecteur de la religion, vertueux et bien guidé

'Ali est le dépositaire du prophète élu, et son cousin

Le frère de la religion et de la piété

Et le premier qui ait fait une prière(4)

Ce sermon est resté célèbre des siècles durant.

Al-Mubarrid rapporte dans Al-Kâmil) ce vers d'Al- Kumayt:

Le dépositaire que le Tujubûy (Ibn Muljam) a assassiné

En vue de faire pencher le trône de la communauté vers la destruction

Dans son commentaire, Al-Mubarrid dit:

Le surnom Al-Waçîy (le dépositaire)!

On en parlait beaucoup.

On savait donc très bien que le surnom de dépositaire était tel bel et bien attribué à l'Imam 'Ali (a. s.) au même titre que son autre surnom Abû Turâb.

Dans le même sillage, Al-Mubarrid pour prouver que le surnom d'Al-Waçîy attribué à l'Imam 'Ali était très célèbre, cita de la poésie d'Abîl Aswad Ad-Du'abîy qui, sans citer 'Ali par le nom, se contenta du surnom pour parler de lui:

D'un grand amour,

J'aime Muhammad, 'Abbâs, Hamza et Al-Waçîy.

De même Al-Himyarîy dit :

Mon culte préféré est celui que pratiqua la Dépositaire ...

Allah les gratifia de Muhammad

Les a guidés, vêtus et nourris

Puis ils s'attaquèrent à son dépositaire et son allié

Par leurs actes abominables.

Ainsi ils lui firent boire la coloquinte(5)

L'imam des shafi'ites, Mohamed b. Idriss (mort en 204h) dit aussi:

Si l'amour que je porte pour le Dépositaire est considéré comme un refus

Eh bien! Je suis le plus grand "refuseur" des humains!(6)

Dans le recueil de poésie d'Al-Mutanabbîy on trouve cette conversation: «Pourquoi ne composes-tu pas de poèmes pour faire l'éloge du Prince des Croyants 'Ali b. Abî Tâlib (a. s.)?»

Je n'ai pas fait l'éloge du dépositaire exprès.

C'est une lumière totale allant du ciel à la terre

Quand un être est indépendant il se tient de lui-même

Comme la lumière du soleil, qui passe inaperçue(7)

répondit-il en vers.

De même Sheykhul-Islâm al-Hamwînî al-Juwaynî (mort en 722 h.) dit en vers:

Le frère de l'Elu, le meilleur de Banî Hâchim

Le père des Maîtres, célèbres et bénis, l'homme de confiance

Le dépositaire de l'Imam des Messagers Muhammad.

'Ali le Prince des Croyants Abîl-Hassan(8)

A son tour, le Mufti d'Al-Moçul, en Iraq (Mohamed Habîb Al-'Ulbaydî) (mort en 1383

h.), lors de la révolution irakienne en 1920 contre la colonisation britannique, réfuta la prétention de celle-ci au droit d'Al-Wiçâyah (le protectorat) sur l'Irak et les Irakiens en composant son poème intitulé:

"Le Premier cri"

ô l'Occident, tu dis là quelque chose de monstrueux!

De Waçîy, on ne connaît que le Waçîy (du Prophète)!

Par le Coran et l'Evangile,

On n'acceptera guère de protectorat d'autrui

Du sang coulerait alors comme un torrent

Après le Waçîy, époux de la dame purifiée

Accepterons-nous la Wiçâyah des Anglais?(9)

De ce qui précède, il apparaît que le surnom d'al- Waçîy était célèbre chez les partisans de l'Ecole des califes depuis le premier siècle de l'hégire jusqu'au 14e siècle. Déjà, à l'époque de 'Aïsha, lors de la bataille du chameau, Addabbîy, l'un de ses partisans, dit en vers:

Nous, Banû Dabbah, sommes les ennemis de 'Ali

Celui-là qu'on surnommait autrefois le Waçîy.

En fait ce n'était que dans un moment d'inattention, le sens du terme passant inaperçu dans ce cas là, que les partisans de l'Ecole des califes parlaient de l'Imam 'Ali en citant son surnom: le Dépositaire.

Mais quand ils faisaient attention à sa signification, ils le nièrent ou l'occultèrent. Ainsi, «... ils détournaient le Discours de ses sens ...». (fragment du V. 46/IV).

L'Ecole des califes fournit de grands efforts en Vue de masquer les récits relatifs au testament et d'interpréter ceux qui s'étaient répandus

La personne qui uvra, en premier lieu, dans ce sens fut 'Aïsha la mère des Croyants. Les récits rapportés à partir d'elle le montrent clairement mais ses hadîths qui nient le testament (en faveur de 'Ali) prouvent (par le fait même) que l'Imam 'Ali était connu déjà à cette époque pour être le dépositaire du Prophète.

Les traditions rapportées par 'Aïsha prouvent que 'Ali (a. s) était le dépositaire du Messager d'Allah (SAW)

Muslim rapporte dans son Sahîh que lorsqu'on a évoqué chez 'Aïsha le fait que 'Ali soit le Waçîy, elle dit: «Quand l'a-t-il institué alors qu'il appuyait son dos contre ma poitrine et rendit l'âme sans que je m'en aperçusse, quand alors l'a-t-il institué?»(10)

'Aïsha, la mère des Croyants avait besoin de mobiliser les gens pour alimenter sa guerre déclarée contre l'Imam 'Ali, guerre connue dans l'histoire sous le nom de "Guerre du Chameau". La conversation susmentionnée était tenue dans ce contexte. Dans ces conditions de guerre fratricide, on voulait sûrement arguer auprès d'elle du fait que l'Imam 'Ali qu'elle combattait était le Waçîy, le Dépositaire du Prophète (SAW). En tout cas, son attitude à cette époque ressemble à ce que relate la réalité historique quant à la position de 'Aïsha à l'égard de l'Imam 'Ali. Dans le récit relatif à la maladie du Messager d'Allah (SAW), Ibn Sa'd rapporte que 'Aïsha dit:

«Il (le Prophète) est sorti, appuyé sur deux hommes, entre Ibn 'Abbâs, Al-Fadl, et un autre homme. 'Ubaydullah dit: «J'ai rapporté son récit à Ibn 'Abbâs (le frère du précédent) qui me demanda alors: «Sais-tu qui était l'autre homme que 'Aïsha n'a pas nommé?». «Non», répondis-je. «C'était 'Ali», ajouta Ibn 'Abbâs, mais 'Aïsha ne supportait pas qu'on dise du bien de lui».(11)

Ainsi, Aïsha, la mère des Croyants, ne voulait pas nommer 'Ali (a. s.) dans ses récits et préférait dire: un homme ... Cette dureté ne lui suffisait pas: Abûl-Faraj rapporte à propos de l'assassinat de l'Imam 'Ali (a. s.) que «lorsque la nouvelle de sa mort parvint à 'Aïsha, celle-ci s'est prosternée» en guise de remerciement pour Allah.

Les hadîths rapportés par la mère des Croyants 'Aïsha comparés à ceux rapportés par d'autres Compagnons

Ce récit selon lequel «quand l'a-t-il institué alors qu'il est mort contre moi (entre mes seins et mon menton)»(12) est une narration unique, spécifique à elle. D'autres récits s'y opposent:

Ibn Sa'd dit dans sa Tabaqât: (titre: "Ceux qui disent que le Prophète (SAW) est mort entre les bras (dans le giron) de 'Ali b. Abî Tâlib):

Le Messager d'Allah (SAW) dit dans sa maladie: «Faites venir (appelez) mon frère», 'Ali fut "appelé". «Approche-toi», lui ordonna-t-il. «Je me suis alors approché de lui, raconta 'Ali. Il s'appuyait alors contre moi, me parlait de si près à tel point que je recevais de la salive du Prophète (SAW). Enfin, il commença à agoniser et à s'alourdir dans mes bras (mon giron) ...».

On rapporta aussi que 'Ali b. al-Hussayn dit: Le Messager d'Allah (SAW) fut mort la tête dans le giron de 'Ali.

Ash-Sha'bî dit: même récit avec en plus cette précision: 'Ali lui fit le lavage rituel.

Abû Ghatafân dit: j'ai demandé à Ibn 'Abbâs: «Le Messager d'Allah (SAW) est-il mort, la tête entre les bras de quelqu'un?». «Oui, répondit-il, il est mort appuyé sur la poitrine de 'Ali». Je dis: «Mais 'Urwah m'a raconté que 'Aïsha avait dit: le Messager d'Allah (SAW) est mort dans mes bras!». Ibn 'Abbâs me rétorqua alors: «Comprends-tu? Par Allah! Le Messager (SAW) est mort appuyé contre la poitrine de 'Ali, et c'est lui qui a fait son lavage rituel ...».

Ka'bul-Ahbâr se leva un jour, à l'époque de 'Umar, alors que nous étions assis chez ce dernier, et demanda : «Quelle fut la dernière parole du Messager d'Allah (SAW)?». 'Umar lui dit: «Demande à 'Ali, il est ici». 'Ali répondit en disant: «Appuyé contre ma poitrine, il posa (finalement) la tête sur mon épaule et dit: La prière, la prière». Ka'b dit alors: «Oui, elle est la dernière injonction des prophètes. C'est sur cela que l'ordre leur a été notifié et c'est sur cela qu'ils seront ressuscités». Puis Ka'b demanda: «ô prince des Croyants! Et qui l'a lavé?». 'Umar dit: «Ddemande à 'Ali». 'Ali, en répondant à Ka'b, dit: «C'est moi qui faisais le lavage; 'Abbâs était assis (là); 'Ussâmah et Shuqrân m'apportaient de l'eau».(13)

Si le Prophète avait faibli et mourut dans le giron de 'Aïsha ou entre son estomac et son menton comme elle l'a dit, le calife 'Umar aurait dit à Ka'bul-Ahbâr: «Demande à la mère des Croyants 'Aïsha pour t'informer de la dernière parole du Prophète (SAW)», et ne l'aurait pas renvoyé à 'Ali (a. s).

Mais le récit le plus solide reste celui d'un témoin oculaire, de la mère des Croyants Ummu Salamah qui dit:

«Par Allah! 'Ali fut la dernière personne ayant abordé le Messager d'Allah (SAW) avant sa mort. Nous lui avons rendu visite un matin alors qu'il demandait: «'Ali est-il venu? 'Ali est-il venu?», plusieurs fois. Fatima dit alors: «Peut-être l'as-tu envoyé effectuer quelque chose». Par après 'Ali vint. Croyant qu'il avait besoin de lui (pour régler une affaire), nous sommes sortis de la pièce et restés à la porte. J'y étais la proche, affirma Ummu Salamah «le Messager d'Allah (SAW) s'est penché alors sur 'Ali et entama avec lui un entretien confidentiel. Ensuite le Prophète (SAW) mourut le même jour. 'Ali était la dernière personne l'ayant abordé avant sa

mort».(14)

Dans le récit de 'Abdullah b. 'Amru, le Messager d'Allah (SAW) dit dans la maladie qui précéda sa mort: «Faites venir mon frère!». 'Ali vint auprès de lui, il le cacha d'un rideau et se pencha sur lui (en confident) ...».(15)

En parlant de la mort du Messager (SAW) l'Imam 'Ali (a. s.) dit:

«Le Messager d'Allah (SAW) a rendu le dernier souffle, sa tête sur ma poitrine. J'ai recueilli ce souffle et l'ai passé sur mon visage. Je me suis chargé de lui faire les dernières ablutions (lavage rituel consécutif à la mort), aidé par les anges qui se succédaient groupe après groupe; cela créait un véritable grouillement dans la demeure. Leurs louanges murmurées ne cessèrent de chatouiller mes oreilles jusqu'à sa mise dans la tombe».(16)

Comparaison des hadîths rapportés par la mère des Croyants 'Aïsha

Face aux hadîths précédents, 'Aïsha, la mère des Croyants fut donc la seule à avoir rapporté que le Prophète (SAW) était mort dans son giron.

Il est fort probable qu'elle a raconté cela lors de la guerre d'al-Baçurah, c'est-à-dire après les deux califes 'Umar et 'Uthmân. Cela coïncidait aussi avec l'époque de Mu'âwiyah où celui-ci défendait de rapporter les mérites de l'Imam 'Ali (a. s.) et ordonnait de raconter des récits contraires.

Mais même dan l'hypothèse où le Prophète (SAW) aurait été mort contre sa poitrine, cela contredirait-il les nombreux récits affirmant que l'Imam 'Ali (a. s) fut institué comme dépositaire par le Messager d'Allah (SAW)? N'y avait-il pas d'autres occasions dans un autre temps (que celui de sa dernière maladie) où le Messager (SAW) aurait pu transmettre son testament à l'Imam 'Ali? Si. Le prouvent de nombreux récits rapportés par les traditionnistes, dont ceux qui suivent:

L'Imam 'Ali dit: «J'avais deux entrées chez le Messager d'Allah (SAW): l'une pendant la nuit, l'autre pendant la journée. S'il m'arrivait de me rendre chez lui alors qu'il priait, il toussa (pour m'avertir)».(17)

Dans une autre version, il dit: «J'avais auprès du Messager d'Allah (SAW) un rang qu'aucune autre créature n'avait: à l'aube de chaque jour, je me rendais chez lui et je saluais (pour entrer) à moins qu'il toussât (pour m'avertir qu'il était occupé)».(18)

Ibn 'Asâkir dans son Târîkh, rapporte que Jâbir dit: «Le jour d'At-Tâ'if, le Messager d'Allah (SAW) eut avec 'Ali un long conciliabule. Certains Compagnons dirent alors,

il est vraiment long le conciliabule qu'il a eu avec son cousin! Quand le Prophète (SAW) en prit connaissance, il dit: «Ce n'est pas moi qui ai ordonné ce conciliabule à son profit, c'est Allah».

Dans une autre version: ils parlaient longtemps en confidents alors qu'Abû Bakr et 'Umar regardaient parmi d'autres gens. Une fois devant ceux-ci, ils dirent: «ô Messager d'Allah! Ton conciliabule aujourd'hui est long!». Le Prophète leur dit alors: «Ce n'est pas moi qui aie tenu ce conciliabule avec lui; c'est Allah!».(19)

L'attitude de la mère des Croyants 'Aïsha face aux hadîths de l'institution de 'Ali faisait partie des actes du califat qurayshite dont la position à l'égard des hadîths relatifs au rang d'Ahlul-Bayt, dépendait de la politique générale de Quraysh: la prophétie et le califat ne doivent pas être cumulés par Banî Hâshim (le clan du Prophète).

L'occultation des mérites de l'Imam 'Ali (a. s.). Les raisons pour lesquelles il fut insulté et maudit (par ses adversaires)

Commençons d'abord par les raisons pour lesquelles on l'a insulté et maudit notamment sur les chaires des mosquées avant d'évoquer les récits relatant l'occultation de ses mérites.

Quraysh a refusé le cumul de la prophétie et du califat par Banî Hâchim

At-Tabarî rapporte que deux conversations avaient lieu entre le calife 'Umar et Ibn 'Abbâs.

Dans l'une d'elles, le calife demanda à Ibn 'Abbas:

«Qu'est ce qui a empêché votre peuple (Quraysh) d'accepter votre califat?.

- Je ne sais pas, répondit Ibn 'Abbâs.

- Moi, je sais, affirma 'Umar. Ils (les Quraychites) détestent votre tutelle en cette affaire. Pourquoi alors que nous sommes pour eux comme le bien (une incarnation du bien?)

- Pardon! Dit 'Umar, ils détestent que soient cumulés en vous la prophétie et le califat; ce cumul vous aurait donné matière à vous enorgueillir. Peut-être dites-vous que c'était Abû Bakr qui a fait cela. Non, par Allah, mais en cette situation il a fait preuve de fermeté...».

Dans la deuxième conversation, 'Umar demanda:

- Ibn 'Abbâs! Sais-tu ce qui a empêché votre peuple de vous après Muhammad?

- Je n'ai pas aimé, lui répondre et j'ai dit: Si je ne sais pas, le prince des Croyants me fera savoir.

- Ils ont détesté le cumul de la prophétie et du califat par vous; ce qui vous aurait donné matière à vous montrer orgueilleux à leur égard. Quraysh a donc fait son choix et elle a vu juste et fut bien guidée!

- Si tu me permets de parler sans que tu t'en fâches, je parlerai, proposa Ibn, 'Abbas

- Parle, ô Ibn Abbas!

- Pour ce qui est du choix qu'avait fait Quraysh, si elle avait accepté le choix d'Allah pour elle, la rectitude aurait été entre ses mains, ni contestée ni enviée. En ce qui concerne l'aversion de Quraysh pour le cumul de la prophétie et du califat par nous, eh bien! Allah - gloire à Lui - parla de cette aversion dans ces termes: «Il en est ainsi parce qu'ils ont éprouvé de l'aversion pour ce que Allah a révélé: IL rendra vaines leurs uvres». (V. 9/XLVII)

- Loin de toi! Par Allah! ô Ibn 'Abbâs, des choses répréhensibles me parvenaient sur toi mais je ne voulais pas te les faire reconnaître pour ne pas abaisser ton rang à mes yeux.

- Quelles sont ces choses ô prince des Croyants? Si j'étais dans le Vrai, tu ne devrais pas abaisser mon rang à tes yeux, si par contre j'étais dans le faux, je serais à même d'écarter le faux de moi-même!

- Il m'est parvenu que tu disais que nous avions écarté le califat de vous par envie et injustement!

- ô prince des Croyants! Que cela ait été injuste, tout le monde en convient - Quant à l'envie, eh bien! Iblîs (Satan) avait envié Adam et nous sommes les enviés parmi ses fils.

- Loin de toi! Vos coeurs - ô Banî Hâchim sont rongés par une envie qui dure et une rancune qui ne s'en va pas.

- Doucement, ô prince des Croyants ne parle pas ainsi des curs de ceux qu'Allah veut seulement éloigner d'eux toute souillure et les purifier totalement. Le cur du Messager d'Allah (SAW) ne fait-il pas partie des curs de Banî Hâchim?

- Ecarte-toi de moi, ô Ibn 'Abbâs!

- Oui, je m'en vais.

Quand je me fus apprêté à me lever, il eut honte et me rappela: ta place ô Ibn 'Abbâs! Par Allah, je considère bien tes droits et j'aime ce qui te contente.

- Oui, ô prince des Croyants!

- J'ai des droits sur toi et sur tout Musulman (le respect dû à la famille du Prophète) quiconque les considère bien, uvre pour son propre bien; quiconque les bafoue, fait sûrement fausse route!

Ensuite 'Umar se leva et s'en alla.(20)

Qu'on médite ces deux hadîths!

Le calife a dit clairement dans les deux récits que Quraysh refusèrent que la prophétie et le califat fussent cumulés par Banî Hâchim qui en auraient été fiers.

Dans le deuxième récit, il reconnaît que Quraysh a vu juste quand elle a choisi pour elle-même. Cela veut dire que la question de la succession et du pouvoir fut discutée par Quraysh et tranchée dans l'intérêt - celui d'ici-bas - de la seule tribu de Quraysh et non dans l'intérêt général des Musulmans.

Pour mettre en valeur son appréciation du choix qurayshite, 'Umar n'a avancé aucun argument, ni du Livre d'Allah ni de la sunnah du Messager (SAW).

De la réplique d'Ibn 'Abbâs (si Quraysh s'était contentée du choix que fit Allah pour elle ...), on comprend deux choses:

Le choix de Quraysh n'a pas coïncidé avec celui d'Allah Qui choisit l'Imam 'Ali (a. s.) (pour présider à la destinée de cette Communauté) comme nous le montrerons plus loin inshâ Allah.

Quraysh n'aurait pas dû effectuer de choix en présence de celui que fit Allah. Ibn 'Abbâs fait ainsi allusion au contenu de ce verset:

«Lorsque Allah et Son Messager ont pris une décision, il ne convient ni à un croyant ni à une croyante de maintenir son choix sur cette affaire». (V. 36/XXXIII)

Quand Ibn 'Abbâs souligna la gravité de l'aversion qu'on a pour ce qui fut révélé (verset 9/XIVII), 'Umar en guise de réplique passa à l'attaque et à l'accusation - (Quraysh évinça Banî Hâchim injustement et par envie) ...

Malgré ces arguments "incontournables" avancés par Ibn 'Abbas, Quraysh

continua d'avoir en horreur la prise du pouvoir par Banî Hâchim. Le montre clairement cette conversation entre le calife 'Umar et Ibn 'Abbâs, après la mort du gouverneur de Hims (en Syrie):

- ô Ibn 'Abbâs! Le gouverneur de Hims est mort, il était un homme de bien et les hommes de bien sont peu nombreux!

- En fait j'ai toujours espéré que tu ferais parti de ces hommes de bien! En moi-même, j'ai quelque chose à te reprocher mais comme tu ne le manifestes pas, je ne dis rien et cela me chiffonne. Bref, que penses-tu de l'exercice de la fonction?

- Non, je ne m'en chargerai que si tu m'informes de ce que tu nourris à mon égard!

- Pourquoi? Que veux-tu en faire?

- Je veux savoir. S'il s'agit de quelque chose de nuisible pour moi-même, je partagerai ta crainte à ce sujet. Si par contre, je suis innocent, je saurai que ce défaut n'est pas des miens et j'accepterai alors ma nomination à la fonction que tu me désigneras (être gouverneur) car je sais que tu arrives toujours promptement à ce que tu veux. ô Ibn 'Abbâs! Si je te nommais à cette fonction, je crains que mes jours prennent fin et que tu dises (exploitant ton poste de gouverneur): Venez à nous; or, vous n'avez pas de venue à vous à l'exclusion des autres...».(21)

Il semble que cette conversation se passa vers la fin du califat de 'Umar voire même durant le dernier mois de sa vie.

Ibn Abbâs rapporte ce récit:

«Je faisais réciter du Coran à des Muhâjirîne y compris 'Abdur-Rahmân b. 'Awf. Un jour je l'attendais chez lui à Minâ alors qu'il était chez 'Umar b. al-Khattâb lors de son dernier pèlerinage. Quand 'Abdur-Rahmân revint auprès de moi, il dit: «Si tu avais vu! Un homme est allé aujourd'hui voir le prince des Croyants et lui rapporta qu'un tel avait dit: «Si 'Umar venait à mourir, je prêterai serment d'allégeance à un tel, car, par Allah, l'allégeance d'Abû Bakr était brusque mais achevée. 'Umar se fâcha alors et dit: «Ce soir, inshâ Allah, j'avertirai les gens et les mettrai en garde contre ceux qui veulent s'emparer de leur affaire».

- Non, ô prince des Croyants!, dis-je. Cette cérémonie réunit des foules du bas peuple et, une fois près de toi, j'ai peur que ces gens, après avoir mal-compris ce que tu auras dit, diffusent ta parole à tort et à travers. Attends de revenir à Médine, ville de l'hégire et de la tradition; les gens cultivés et les notables seront près de toi, comprendront bien ta parole et sauront l'apprécier...

'Umar dit: Par Allah, je le ferai inshâ Allah dès que je reviendrai à Médine!.

Ibn 'Abbâs raconte qu'une fois à Médine, après le mois Dhul-Hijjah, il s'est rendu un vendredi à midi à la Mosquée afin d'y rencontrer Sa'îd b. Zayd b 'Amru b. Nufayl.

Je me suis assis à côté de lui, ajouta Ibn 'Abbâs, quelques instants après, quand je vis surgir 'Umar b. al-Khattâb je dis à Sa'îd b. Zayd: «Il va dire cet après midi ce qu'il n'a jamais dit depuis qu'il est calife!».

Mon interlocuteur ne me crut pas. Quand les muezzins se sont tus, 'Umar prit place sur la chaire, loua Allah et dit:

«... Ensuite, je vais bien vous dire quelque chose qui, d'après le destin, doit-être dit, peut-être est-ce un prélude à l'extinction de mes jours.

Quiconque le conçoit bien et le comprend, qu'il en parle là où il arrivera; sinon je ne permets à personne de mentir à mon compte...». Ensuite 'Umar dit: «Il m'est parvenu que l'un d'entre vous a dit: «Par Allah! Si 'Umar vient à mourir, je prêterai serment d'allégeance à un tel». Qu'on ne se trompe pas en disant «l'allégeance prêtée à Abû Bakr était brusque, pourtant elle est arrivée à terme!». Elle l'a été effectivement mais Allah nous en a épargné les méfaits. Parmi vous, il n'y a sûrement pas quelqu'un comme Abû Bakr. Si, sans délibération préalable entre les Musulmans, quelqu'un veut prêter serment d'allégeance à un autre, qu'il ne le fasse de peur qu'on les tue tous les deux. A la fin de son discours, cette dernière phrase fut répétée: «Si un homme veut prêter serment d'allégeance à un autre sans délibération préalable des Musulmans, qu'il ne le fasse pas de peur qu'on les tue tous les deux».(22)

A qui donc allait-on prêter serment d'allégeance après la mort de 'Umar? Et à qui appartient le propos qui a provoqué la colère du calife? Le Shâfi'ite Ibn Abîl-Hadîd donna la réponse à cette question: l'homme à qui on voulait prêter serment d'allégeance était 'Ali; celui qui l'a proclamé était 'Ammâr b. Yâsir.(23)

L'étude de ce discours

Il est clair que le calife eut peur que Quraysh perde le contrôle de la situation après sa mort et que des Musulmans - Compagnons et Tâbi'îne - se hâtent de prêter serment d'allégeance à quelqu'un dont Quraysh déteste l'investiture, à savoir l'Imam 'Ali. Pour barrer la route aux prétendants, il les menaça en disant: «si un homme veut prêter serment d'allégeance à un autre sans délibération préalable des Musulmans, qu'il ne le fasse pas de peur qu'on les tue tous les deux». alors qu'il avait accédé lui-même sans délibération préalable des Musulmans. La légitimité de son pouvoir ne s'est basée que sur sa désignation par Abû Bakr. En tous cas, par ce stratagème il prit les choses en main et, quand il fut poignardé, il concrétisa sa pensée dans un procédé inédit: «six hommes de

Quraysh devront, dit-il, se réunir pour choisir, en fin de compte, l'un d'entre eux, qui serait le successeur de 'Umar.

Il posa deux conditions: que la candidature de l'un ou de l'autre soit cautionnée par 'Abdur-Rahmân b. 'Awf qui imposerait, à son tour, au candidat prétendant - et c'est la deuxième condition convenue, l'obligation de suivre à la fois le Livre d'Allah, la sunnah du Messager et la Sîrah des deux Sheikhs (Abû Bakr et 'Umar). On savait que l'Imam 'Ali refuserait de placer sur le même pied d'égalité, la politique des deux Sheikhs et la guidance du Livre d'Allah et de la Sunnah du Messager. 'Uthmân, l'un des six candidats, s'y engagea et fut ainsi investi de l'autorité suprême.

Ceci avait été conçu et préparé d'avance. Le prouve ce que le calife 'Umar dit à Sa'îd b. al-'A^çi, l'umayyade: «c'est un proche parent de Sa'îd qui me succédera», c'est-à-dire, 'Uthmân b. 'Affân l'umayyade.

On savait aussi qu'Abû Bakr, avant de mourir, invita 'Uthmân seul chez lui et lui dicta son testament mais, avant de pouvoir l'achever, il s'évanouit. 'Uthmân écrivit alors: «Je désigne, pour diriger, 'Umar b. al- Khattâb», quand Abû Bakr reprit conscience et prit connaissance de ce qu'avait écrit 'Uthmân, il en fut content parce que cela coïncida avec sa volonté.

A son tour, 'Uthmân allait désigner 'Abder-Rahmân b. Awf à sa succession. Al-Ya'qûbî rapporte ceci:

«Quand 'Uthmân fut tombé gravement malade, il fit venir Humrân b. Abân son serviteur affranchi, lui fit écrire son testament où il laissa vide la place du nom du successeur institué. Mais, de sa propre main, 'Uthmân écrivit le nom de 'Abder-Rahmân b. 'Awf, à part et après l'avoir noué, il l'envoya à Ummu Habîbah, fille d'Abû Sufiân. Humrân le descella en route, le lut et informa 'Abder-Rahmân b. 'Awf de son contenu. Au lieu d'en être content, 'Abder-Rahmân s'est mis en colère et dit: «Je l'ai désigné ouvertement (à la succession de 'Umar) et il me désigne maintenant en cachette!». La nouvelle est répandue à Médine et les Umayyades (le clan de 'Uthmân) se mirent en colère (parce que l'homme qui allait succéder n'était pas des leurs).

'Uthmân pour punir Humrân qui divulgua le secret, lui fit infliger cent coups de fouet et un exil à Bassorah. C'était cet incident qui provoqua l'animosité (connue) entre 'Uthmân et 'Abder-Rahmân b. Awf. Par après, ce dernier envoya son fils avec cette missive à 'Uthmân: «Par Allah, je t'avais prêté serment d'allégeance alors que j'avais trois qualités qui me rendaient meilleur que toi ...».(24)

Il semble que même la succession de 'Uthmân fut tranchée d'avance mais 'Abder-Rahmân b. Awf mourut avant 'Uthmân en l'an 31 ou 32 h. après qu'ils s'étaient

très fort disputés.(25)

A leur tour les Banî Umayyah, connaîtront, par après, la discorde et disputeront le pouvoir aux autres clans de Quraish.

Le clan d'Abû Bakr (Taym) avec à sa tête la mère des Croyants 'Aïsha, conduisait à son tour l'opposition contre 'Uthmân qui fut assassiné chez lui à Médine sous les yeux des Muhâjirîne et des Ançars.(26)

Ce n'est qu'après ces événements que les Musulmans prirent leur affaire en main après s'être débarrassés de tout pacte d'allégeance contraignant. Ils se précipitèrent alors vers l'Imam 'Ali (a. s.) pour lui prêter serment d'allégeance. Les Compagnons du Messager d'Allah (SAW) furent les premiers à le faire. Quand l'Imam 'Ali (a. s.) eut pris le pouvoir, il annula toutes les prérogatives que Quraysh s'était attribuées à l'époque de ses prédécesseurs.

Les quraychites et les autres Musulmans, les Arabes et les Mawâlî furent traités sur le même pied d'égalité quant à la distribution des revenus économiques de l'Etat et au rang social au sein de la Communauté. Quraysh, jalouse de ses intérêts, se ressaisit et quatre mois après la prise du pouvoir par l'Imam (a. s.), déclara la guerre du chameau contre lui, attisée par Marwân qui voulait venger le sang de 'Uthmân, Talhah et Az-Zubayr qui avaient auparavant incité à l'assassinat de 'Uthmân et à leur tête, 'Aïsha la mère des Croyants qui avait émis un avis religieux (une fatwâ) autorisant le meurtre de 'Uthmân.

Après la bataille du chameau, Quraysh déclara contre l'Imam, la bataille de C,affîne au nom de la vengeance due au sang de 'Uthmân, ce qui brouilla à l'extérieur de Médine, les idées des Musulmans et leur position. Après l'arbitrage de C,affine, Al-Khawârij (les dissidents) se soulevèrent à Nahrawân contre l'Imam (a. s.).

C'était pour tout cela que l'Imam se plaignait de l'injustice de Quraysh et disait par exemple à son frère Aqîl: «Laisse donc tomber Quraysh qui patauge dans l'égarement et erre dans la discorde. Laisse-les (les qurayshites) se pervertir car ils sont unanimes à me faire la guerre comme ils l'ont été à la faire auparavant au Messager d'Allah (SAW). Que leur récompense (châtiment) ne leur soit pas épargnée! Ils ont coupé mes liens de parenté ...».(27)

Après que l'Imam 'Ali (a. s.) eut eu une querelle avec l'un d'entre eux, il rapporta la conversation suivante:

Il (l'adversaire) dit: Tu tiens très fort à cette affaire (le califat)!

Je répondis: Non! Par Allah! Vous y tenez encore plus tout en étant plus loin. Moi, je suis le plus concerné et le plus proche! Je n'ai demandé que mon droit auquel

vous vous êtes opposés. Vous vous êtes interposés entre moi-même et mon droit de façon à m'en détourner. Quand je l'ai accablé par l'argument incontournable, devant les gens qui assistaient (à notre querelle), il se leva confondu et ne sut que répondre!

ô Allah! Je Te demande secours contre Quraysh et ceux qui les ont aidés, ils ont tranché ma parenté, rabaissé mon illustre rang; ils furent unanimes à me disputer une chose qui est mienne puis ils dirent: «aux yeux de la justice c'est égal que tu aies ce droit ou que tu ne l'aies point».(28)

Dans un autre sermon, en plus du passage précédent, l'Imam (a. s.) ajoute:

«J'ai regardé, je n'ai trouvé de soutien que chez ma famille, je leur ai épargné la mort, j'ai fait abstraction de la douleur, j'ai bu l'amertume et contenu ma colère, plus amère que la coloquinte et faisant souffrir le cur plus que ne le font des lames acérées».(29)

Enfin l'Imam 'Ali (a. s) fut assassiné en martyr, par un dissident dans la mosquée d'al-Kûfah. Après lui, Mu'âwiyah s'empara du pouvoir en l'an 40 de l'hégire. Cette année fut appelée l'année de la collectivité (Al- Jamâ'ah), celle de Quraysh bien entendu! Mu'âwiyah reste vingt ans au pouvoir et mourut en l'an 60 de l'hégire.

L'une des conséquences de l'aversion qu'avaient les Quraïshites pour la dévolution du pouvoir à l'Imam 'Ali (a. s.) fut leur acharnement à empêcher la diffusion des hadîths prophétiques.

La prohibition d'écrire le hadîth du Messager (SAW)

'Abdullah b. Amru b. 'Açî rapporte ceci: J'avais l'habitude d'écrire tout ce que disait le Messager d'Allah (SAW) mais Quraïsh me le défendit en disant: «Tu écris tout ce que tu entends de la bouche du Messager d'Allah (SAW), alors qu'il est un être humain qui se fâche, qui agrée ...», je m'en suis alors abstenu. Quand j'ai rapporté cela au Messager d'Allah (SAW), il montra sa bouche du doigt et dit: «Eécris! Car, par Allah! Seule la vérité en sort!».

Quraïsh a donc montré sans détour la raison pour laquelle elle s'opposa à l'écriture du hadîth prophétique: celui-ci pouvait relater la colère du Prophète contre quelqu'un d'entre eux ou sa satisfaction à l'égard d'un autre. Dans le premier cas, le hadîth du Messager d'Allah (SAW) serait, pour la personne en question, une tare, une diminution pour elle. A cet égard on sait combien le Prophète (SAW) a parlé des tyrans de Quraïsh et expliqué les versets coraniques qui furent révélés pour les blâmer! Dans le deuxième cas, le hadîth du Messager (SAW) serait un texte fondateur de droit au profit de la personne agréée par le Prophète (SAW). Or

cela ne devait surtout pas avoir lieu.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on a empêché l'écriture du testament du Prophète (SAW) lors de la maladie précédant sa mort, quand il dit: «Apportez que je vous fasse écrire ce qui vous épargnera de l'égarement». 'Umar dit alors: «Le Prophète est souffrant; vous avez le Livre d'Allah; cela nous suffit». «Qu'est-ce qu'il a? Délire-t-il?».(30) Dirent-ils.

La prohibition de l'écriture et l'empêchement d'écrire furent donc motivés par la crainte chez les Quraïshites de la diffusion d'un texte prophétique susceptible de favoriser quelqu'un dont ils détestent la tutelle éventuelle dans le cas où le califat et la prophétie seraient concentrés dans le même clan!

C'était aussi la même raison qui poussa le calife 'Umar à empêcher l'écriture du hadîth à son époque et à brûler ce que des Compagnons en avaient écrit.

Cette mesure d'interdiction est restée de vigueur jusqu'à l'époque du calife umayyade 'Umar b. 'Abdil-'Azîz ...

Le Ministre (l'assistant) du Prophète (SAW)

a) Dans le Saint Coran avec l'éclairage de la sunnah.

Les versets 29-35 de la sourate Tâhâ parlent du rang du Prophète Hârûn (a. s.) à côté de son frère le prophète Mûssâ (a. s.). Or, le Messager d'Allah (SAW) dit à l'Imam 'Ali (a. s.): «N'es-tu pas content d'avoir pour moi le même statut qu'avait Hârûn pour Mûssâ, sauf qu'il n'y aura pas de prophète après moi».

A propos de ce statut, Allah - gloire à Lui - dit:

«Donne-moi un assistant de ma famille; Mon frère Aaron; Accrois ainsi ma force; Associe-le à ma tâche, afin que nous Te glorifiions sans cesse et que, sans cesse nous t'invoquions. Oui, Tu nous vois parfaitement». (Vs. 29-35/XX)

Allah exauça Mûssâ (a. s.) et dit dans le Sait Coran :

«Certes, Nous avons donné l'Ecriture à Mûssâ et Nous avons placé à côté de lui son frère Aaron (Hârûn) comme assistant». (V. 35/XXV)

b)- Quand le Messager (SAW) fit-il de 'Ali son

assistant

Ce fut le jour où il invita Banî 'Abdil-Muttalib et leur proposa ceci: «Qui parmi vous m'assistera en cette affaire ...». Seul l'Imam 'Ali répondit positivement à sa demande. Le Messager d'Allah (SAW) le prit alors pour wazîr (assistant, auxiliaire, ministre) dans son entreprise (céleste). Dans son Tafsîr (exégèse), As-Suyûtî rapporte qu'après la révélation des versets précédents concernant Hârûn et Mûssâ, le Messager d'Allah (SAW) invoqua Allah et dit:

«ô Seigneur! Accrois ma force par mon frère 'Ali» et Allah l'exauça.

Ibn 'Umar rapporte que le Messager d'Allah (SAW) dit à l'Imam 'Ali: «Tu es mon frère et mon wazîr (assistant, ministre), tu rembourses ma dette et tu remplis ma promesse ...».(31)

Ainsi, en disant à 'Ali «tu as pour moi le même statut qu'avait Hârûn pour Mûssâ sauf qu'il n'y aura pas de prophète après moi», le Messager d'Allah (SAW) attribua à l'Imam 'Ali (a. s.) tout ce qu'avait Hârûn auprès de Mûssâ à l'exception de la prophétie. Or la première qualité dans le statut de Hârûn (a. s.) fut l'assistance, le ministère, le "vicariat"...

Le Calife, l'Adjoint du Prophète (SAW) L'importance de la Wilaya de l'Imam Ali Le Calife, l'Adjoint du Prophète (SAW)

Quand le Messager sortit à la tête de l'expédition pour Tabûk et désigna 'Ali pour le remplacer à Médine, celui-ci lui dit:

«Me laisses-tu avec les enfants et les femmes?».

Le Prophète lui dit alors: «N'es-tu pas content que tu aies pour moi le même statut qu'avait Hârûn pour Mûssâ sauf qu'il n'y a pas de prophète après moi? Alors qu'Allah dit à propos de Hârûn, Moïse dit à son frère Aaron:

«Remplace-moi auprès de mon peuple, fais ce qui est bien et ne suis pas le chemin des Pervers ». (V. 142/VII)

Dans l'une des deux versions du récit précédent, rapportées par Ahmed b. Hanbal dans son Musnad,(32) le Messager (SAW) dit «... et mon Calife».

Ce fut ce que nous pouvions citer à propos des termes: waçi, wazîr, khalifah respectivement dépositaire- assistant- calife.

Ci-après d'autres textes qui échappèrent à l'occultation systématique de l'Ecole des califes.

Waliyyul-Muslimîne, le Souverain allié, le Tutélaire des Musulmans après le Messager (SAW).

Cette qualité fut donnée par le Messager (SAW) à l'Imam 'Ali dans divers lieux et sous plusieurs formes.

i)- Le récit de la plainte

Buraydah rapporte que le Messager d'Allah (SAW) envoya deux expéditions au Yaman à la tête de l'une 'Ali b. Abî Tâlib (a. s.) et à la tête de l'autre Khalid b. al-Walîd et leur donna cette instruction: «Si vous vous rencontrez, 'Ali sera à la tête (des expéditions), sinon chacun conduira la sienne».

Nous avons rencontré, ensemble, Banî Zayd, des Yamanistes. Après le combat et la victoire remportée par les Musulmans sur les polythéistes, 'Ali (a. s.) prit une captive pour lui-même. Alors, raconta Buraydah, Khalid b. al-Walîd écrivit une lettre et me la fit porter au Messager d'Allah (SAW) pour l'en informer. Quand je suis arrivé auprès de lui et qu'il a lu la lettre, je vis la colère sur son visage. Alors je dis: «ô Messager d'Allah! Je cherche refuge auprès de toi, tu m'as envoyé avec un homme et tu m'as ordonné de lui obéir. Alors j'ai exécuté ce qu'il avait ordonné». Sur ce, le Messager d'Allah (SAW) me dit: «Ne médis pas d'Ali, il est de moi et je suis de lui et il est votre Walî (tutélaire) après moi». Il l'a dit deux fois.(33)

Dans une autre version, Buraydah ajouta:

«Par notre compagnie! Tends la main pour que je te renouvelle mon serment d'allégeance! Je ne l'ai quitté qu'après lui avoir prêté serment d'allégeance sur l'Islam».(34)

'Imrân b. Huçayn rapporta au sujet de cet incident le récit suivant:

«Quatre des Compagnons du Messager d'Allah (SAW) se sont mis d'accord, lors de cette expédition pour porter plainte contre 'Ali dès qu'ils se trouveraient auprès du Messager (SAW).

Une fois arrivés, l'un d'eux se leva et dit: «N'as-tu pas vu ô Messager d'Allah ce qu'avait fait 'Ali b. Abî Tâlib?». Mais le Messager lui tourna le dos. Le 2è, le 3è et le 4è firent comme le premier et, à chaque fois, le Messager tournait le dos au plaignant. Ensuite, la colère bien manifeste sur le visage, le Messager (SAW) les envisagea et dit: «Que voulez-vous de 'Ali (trois fois). Certes 'Ali est de moi et moi de lui (2 fois) et il est le Walî (le tutélaire) de tout croyant, après moi».(35)

Une deuxième plainte.

Wahb b. Hamzah rapporta ceci:

«J'ai tenu compagnie à 'Ali (r. d.) de Médine à Makkah. J'ai vu de sa part quelque chose que je n'ai- pas aimé et lui ai dit: «Je porterai plainte contre toi lorsque nous serons revenus, auprès du Messager d'Allah (SAW)». Quand je l'ai rencontré je lui ai dit: «J'ai vu ceci et cela de 'Ali». Il me rétorqua alors: «Ne dis pas cela car il est après moi le plus digne de vous (commander)».(36)

La période de la plainte

Les historiens et les biographes parlent de deux expéditions pour le Yaman, présidées par 'Ali. Nous croyons qu'elles sont trois. En tout cas la dernière fut en l'an 10 de l'hégire, à l'issue de laquelle, l'Imam 'Ali (a. s.) rejoignit le Messager d'Allah (SAW) au pèlerinage d'Adieu avant le Jour de la Tarwiyah (le 8e jour du mois Dhul-Hijjah).

En ce qui concerne la plainte évoquée dans le contexte de l'expédition envoyée au Yaman, si elle a été portée par deux fois au Messager d'Allah (SAW), la première a eu donc lieu à Médine avant l'an 10 et la deuxième à Makkah après l'arrivée des compagnons de l'Imam auprès du Prophète (SAW) avant le Jour de la Tarwiyah, avant le commencement proprement dit des jours du pèlerinage.

Donc ceux parmi les savants qui ont avancé que l'événement d'Al-Ghadîr avait eu lieu à cause de la plainte précitée, n'ont fait que conjecturer parce que l'événement d'Al-Ghadîr eut lieu après le pèlerinage à Juhfah et en présence des masses musulmanes alors que l'audience relative à la plainte était limitée aux plaignants et se déroula séance tenante, juste après la formulation des griefs. Quant à la deuxième plainte, le texte du hadîth précise bien qu'elle eut lieu à leur retour à Médine.

ii) D'autres traditions dont le contexte ne fut pas déterminé.

Ibn 'Abbâs rapporte que le Prophète (SAW) dit à 'Ali «tu es après moi le Tutélaire de tout croyant».(37)

'Ali lui-même rapporte que le Prophète (SAW) lui dit: «Certes, tu es le Tutélaire des Croyants après moi».(38)

La cérémonie de l'institution de l'Imam 'Ali (s.a) Successeur du Messager(SAW) et Tutélaire de l'Islam et des Musulmans

Ce fut une grande cérémonie organisée par le Messager (SAW) en vue de désigner son successeur héritier et le tutélaire de l'Islam et des Musulmans. Al-Hâkim al-Haskânî rapporte à ce sujet le récit suivant:

Ibn 'Abbâs et Jâbir dirent: «Allah ordonna à Muhammad (SAW) de présenter 'Ali aux gens pour les informer de son institution (comme successeur)». Le Messager (SAW) craignit alors qu'on parlât de favoritisme à l'égard de son cousin et qu'on critiquât la décision. Mais Allah lui révéla ce verset:

«ô Messager! Fais connaître ce qui t'a été révélé par Ton Seigneur. Si tu ne le fais pas, tu n'auras pas fait connaître Son message. Allah te protège contre les hommes ...». (V. 67/V)

Alors, le Messager d'Allah (SAW) déclara l'institution de 'Ali le jour de "Ghadîr Khum".

Ziyâd b. al-Mundhir racontait:

«J'étais chez Abî Ja'far Mohamed b. 'Ali (a. s.) alors qu'il enseignait aux gens des hadîths. Soudain un homme de Baçorah nommé 'Uthmân al-A'shâ, un disciple de Hassan al-Baçrî, se leva et dit: «ô fils du Messager d'Allah! (Qu'Allah me sacrifie pour toi). Al-Hassan (Al-Baçrî) nous informe que ce verset (susmentionné) fut révélé à propos d'un homme mais ne précise pas de qui il s'agit». Abû Ja'far (a. s.) lui dit: «S'il avait voulu le nommer, il l'aurait fait mais il a peur. (Sache alors que) Jabrâ'îl descendit voir le Prophète (SAW) ... et lui dit: «Allah t'ordonne d'indiquer à Ta Communauté leur Tutélaire (Walî) comme tu leur as enseigné leur prière, leur aumône, leur jeûne et leur pèlerinage, pour que l'argument (décisif) soit établi contre eux».

Le Messager d'Allah (SAW) dit alors: «ô Seigneur! (Tu sais que) mon peuple est encore proche de la Jâhiliyyah (l'obscurantisme antéislamique). Ils (les gens du peuple) sont remplis de rivalité et de vanité. Il n'est parmi eux personne qui ne soit proche parent d'un impie tué par leur Walî ('Ali).

Alors j'ai peur ... qu'ils me traitent d'imposteur. Allah - gloire à Lui - révéla alors le verset (précité, V. 67/V)». Quand Allah lui garantit Sa protection et le menaça (de considérer sa mission comme non accomplie parfaitement dans le cas où il ne transmettrait pas l'ordre de la Wilâyah) le Prophète (SAW) prit la main de 'Ali ...».(39)

Al-Hâkim al-Haskânî rapporte aussi ce récit à partir d'Ibn 'Abbâs:

«Lors de l'Ascension (Al-Mi'râj) du Messager (SAW), Allah que son Nom soit exalté lui dit: «Je n'ai envoyé de prophète que Je n'aie pas assisté d'un auxiliaire et tu es le Messager d'Allah et 'Ali ton assistant».

Ibn 'Abbâs ajouta: «Quand le Messager (SAW) fut descendu, il n'aimait pas tellement en informer les gens du fait qu'ils étaient encore proches de la Jâhiliyyah ... Le Prophète (SAW) supportait alors (le fardeau de la mission jusqu'au 18è jour du moi Dhul-Hijjah quand le verset 67/V fut révélé. Alors il dit: «ô les gens! Allah m'a chargé de vous faire parvenir un message lourd à porter car je craignais que vous me traitiez d'imposteur jusqu'à ce que Allah me reprochât (cette crainte) et me menaçât par le Verset révélé ...».(40)

D'après Al-Haskânî et Ibn 'Asâkir, le verset précédent voulait dire, selon le Compagnon Abû Hurayrah, qu'il était nécessaire de faire connaître aux gens ce qui fut révélé au sujet de 'Ali.

D'autres récits similaires furent rapportés par Al- Haskânî, Al-Wâhidî, As-Suyûtî à partir de 'Abdillah b. Abî Awfâ, Abû Sa'îd al-Khudrî et Ibn Mas'ûdî.

Le Récit d'Al-Ghadîr

A son retour du pèlerinage d'Adieu, le Messager d'Allah (SAW) reçut la révélation du verset 67/V. alors il descendit à l'étang (Ghadîr) Khom, à Al- Juhfah(41) qui était le croisement de trois chemins: celui de Médine, celui de l'Egypte et celui de la grande Syrie (Ash-Shâm).(42) Le Prophète (SAW) attendit ceux parmi ses Compagnons qui étaient derrière et y fit revenir ceux qui avaient devancé.(43) Il se réserva alors une place sous quelques arbres à épines, qu'on eut d'abord déblayée. On appela à la prière(44) et le Prophète (SAW) prit place sous ces arbres(45) après qu'on eut tendu une pièce de tissu sur un arbre en guise de parasol.(46) Après avoir fait la prière du Dhuhr à une heure très chaude de la journée,(47) il donna son sermon qu'il commença par les louanges d'Allah, l'appel à la vertu et l'exhortation (à faire le bien). Ensuite il dit:

- Bientôt Allah me rappellera à Lui et je suis responsable et vous êtes responsables. Qu'en dites-vous alors (comme réponse au jugement dernier)?

- Nous attestons que tu as transmis; tu as bien conseillé, qu'Allah te récompense bien!, dirent-ils.

- N'attestez-vous pas qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah, que Muhammad est Son Serviteur et Son Messager, que le Paradis est vrai et que le Feu est vrai?, leur demanda-t-il.

- Si, nous l'attestons, répondirent-ils.

- ô Seigneur! Sois-en témoin, affirma-t-il. N'écoutez-vous pas?

- Si!

- ô les gens! Je vous devancerai au Bassin (paradisiaque de l'au-delà) dont la largeur est comme la distance entre Buçrâ et San'â' et dont les verres en argent pur sont aussi nombreux que les étoiles. Là, je vous demanderai compte au sujet d'Ath-Thaqalayn (les deux charges). Regardez donc bien comment vous les traitez après moi.

Un homme appela pour demander: - que sont-ils Ath-Thaqalayn? ô Messager d'Allah!

- Le Livre d'Allah, tel une corde entre Allah et vous; attachez-vous-y, ne vous égarez pas, ne changez pas. Et Ahlu-Baytî (ma famille). Allah, le Doux, l'Omniscient m'informa qu'ils (le Livre et Ahlul-Bayt) ne se sépareront pas jusqu'à ce qu'ils reviennent vers moi près du Bassin ... J'avais demandé cela à mon Seigneur! Ne les devancez donc pas! Sinon vous péririez. Ne vous attardez pas à les rejoindre! Sinon vous péririez; ne leur enseignez rien non plus car tous deux (le Livre et Ahlul-Bayt) sont plus savants que vous,(48)

ajouta-t-il.

Ensuite le Prophète (SAW) leur demanda:

- Ne savez-vous pas que je suis plus responsable des Croyants qu'eux-même?

- Si, ô Messager d'Allah!,(49) répondirent-ils.

- Ne savez-vous pas que je suis plus responsable de tout croyant qu'il ne l'est de lui-même?

- Si, ô Messager d'Allah! (Ahmed, Ibn Kathîr, idem).

Alors le Prophète (SAW) saisit la main de 'Ali b. Abî Tâlib et la leva jusqu'à ce que les gens vissent la blancheur de leurs aisselles, puis il dit:

- ô les gens! Allah est mon Maître; je suis aussi votre maître. Quiconque me prend pour maître, voici 'Ali, son maître. ô Seigneur, sois l'allié de ses alliés et l'ennemi de ses ennemis. Soutiens ceux qui le soutiennent et abandonne ceux qui l'abandonnent, aime ceux qui l'aiment et hais ceux qui le haïssent.(50)

Puis le Prophète dit: «ô Seigneur sois-en Témoin!»

Ensuite le Messager et 'Ali ne se séparèrent pas jusqu'à ce que ce verset fût révélé:

«Aujourd'hui, J'ai rendu votre Religion parfaite, J'ai parachevé ma grâce sur vous; J'agrée l'Islam comme étant votre Religion». (V. 3/V)

Le Prophète (SAW) dit alors: «Allahu Akbar pour le perfectionnement de la Religion, le parachèvement de la grâce et l'agrément du Seigneur relativement à mon apostolat et à la Wilâyah pour 'Ali».(51)

Al-Ya'qûbî rapporte dans son Târikh (histoire) que le dernier verset révélé à Médine fut le verset 3 de la sourate "La Table Servie", à l'occasion de l'institution du Prince des Croyants 'Ali b. Abî Tâlib (a. s.) à Ghadîr Khum.(52)

Par après, 'Umar b. al-Khattâb le rencontra et lui dit, dans plusieurs versions: «Félicitations ô Ibn Abî Tâlib! Tu es devenu - matin et soir - Maître de tout croyant et de toute croyante!»(53)

Al-Wilâyah (la Souveraineté) et les détenteurs de l'autorité dans le saint Coran

i) La Wilâyah de 'Ali dans le Sait Coran

Les hadîths que nous avons cités confirment l'institution de 'Ali par le Prophète (SAW) comme Walî sur les croyants en conformité avec le verset coranique suivant:

«Vos n'avez pas de maître en dehors d'Allah et Son Messager et de ceux qui s'acquittent de la prière, ceux qui font l'aumône tout en s'inclinant humblement (en génuflexion)». (V. 55/V)

D'après Ibn 'Abbâs, Abî Dhar, Anas b. Mâlik, l'Imam 'Ali et d'autres Compagnons: «Un Musulman pauvre entra un jour dans la Mosquée du Messager (SAW) et quémanda quelque chose. 'Ali qui était en train de faire une prière facultative fut néanmoins sensible à l'appel du mendiant et lui fit signe par la main droite derrière le dos afin qu'il prît la bague de son auriculaire. L'homme l'a fait, invoqua Allah pour 'Ali puis s'en alla. Avant que l'assistance ne sorte de la Mosquée, Jabrâ'îl (a. s.) descendit avec le verset précédent».(54)

Hassân b. Thâbit, le poète, dit alors des vers à ce sujet:

ô Abâ Hassan! Que mon âme et mon cur soient sacrifiés pour toi,

Ainsi que tout homme lent ou actif dans le chemin de la guidance.

C'est toi qui donna en pleine génuflexion

ô le meilleur incliné! que les âmes du peuple soient sacrifiées pour toi

Allah révéla à ton sujet la meilleure Wilâyah

Qu'Il affirma dans les législations confirmées.

Critique de la signification donnée au verset

D'aucuns ont dit que les pronoms personnels dans la partie du verset relative à ceux qui font la prière, l'aumône ... sont au pluriel tandis que l'homme désigné est une seule personne (l'Imam 'Ali)?

L'auteur fait à ce propos la remarque suivante: «cette critique n'est qu'une conjecture! Car ce qui n'est pas correct c'est l'emploi du terme singulier pour désigner un pluriel. En revanche, l'inverse, comme dans le verset en question, est fort possible et permis dans les conversations arabes. Cela se trouve aussi dans différents lieux du Sait Coran. Prenons en l'exemple de ce qu'il y a dans la sourate Al- Munâfiqîne (les Hypocrites):

«Au Nom d'Allah le Clément le Miséricordieux. Quand les hypocrites viennent à toi, ils disent: «Nous attestons que tu es le Messager d'Allah.»

Allah sait que tu es Son Messager. Et Allah sait que les hypocrites sont menteurs ...

Quand on leur dit: «Venez le Messager d'Allah va demander pardon pour vous», ils détournent la tête. Et tu les vois s'éloigner, remplis d'orgueil ...

Ce sont eux qui dirent: «Ne dépensez rien pour ceux qui sont auprès du Messager d'Allah afin qu'ils se séparent de lui».

Les trésors des cieux et de la terre appartiennent à Allah. Mais les hypocrites ne comprennent pas.

Ils disent: «Si nous revenions à Médine, le plus puissant de cette ville en expulsera le plus faible».

La puissance appartient à Allah, à Son Messager et aux Croyants. Mais les hypocrites ne savent pas». (Vs. 1-8/LXIII)

Dans son exégèse, At-Tabarî dit: «Seul 'Abdullah b. Abî Salûl était visé par tous ces versets. Selon les récits rapportés et les livres des savants, toute la sourate fut révélée à son sujet».(55)

A son tour, As-Suyûtî rapporte, citant Ibn 'Abbâs que celui-ci dit: «Tout ce qui fut révélé dans cette sourate, ne concernait que 'Abdullah b. Ubay».(56)

Son histoire, en résumé, est relatée par les biographes et dans les uvres exégétiques: «Jahjâh al-Ghifârî, travailleur salarié de 'Umar b. al-Khattâb et Sinân al-Juhaniy l'allié de Banîl-Khazraj se bousculèrent après la bataille de Banî Mustaleq, au sujet de l'eau (qu'ils voulaient puiser) et en venaient à se battre. Al-Juhaniy cria alors: «Au secours ô Al-Ançar!». Et Jahjâh cria, à son tour, «Au secours! ô les Muhâjirîne!». Sur ce, 'Abdullah b. Ubay se fâcha en présence d'un groupe d'Ançarites qui étaient avec lui - parmi eux il y avait Zayd b. Arqam, encore un jeune homme à cette époque. Ibn Ubay dit: «L'ont-ils fait? Ils nous ont bousculés, concurrencé dans notre propre pays! Par Allah! Le proverbe qui s'applique à nous en rapport avec ces Quraïshites est celui qui dit: Engraisse bien ton chien pour qu'il te morde, par Allah, si nous revenions à Médine le plus puissant de cette ville en expulserait le plus faible . Ensuite, parlant à l'assistance il dit: «Voici ce que vous avez fait de vous-mêmes! Vous les avez hébergés chez vous, et partagé vos biens avec eux; par Allah, si vous les empêchez d'avoir accès à ce qu'il y a entre vos mains, ils quitteront sûrement votre pays». Zayd b. Arqam rapporte alors ses propos au Messager d'Allah, qui était entouré de ses Compagnons, parmi eux 'Umar b. al-Khattâb».(57)

Dans le même sens, on peut citer les versets suivants: Le Prophète en disant: «il est tous oreilles» (V. 61/IX).

«Ceux auxquels les gens disaient: (les gens les impies) ont sûrement réuni leurs forces contre vous ...». (V. 173/III)

«... Ils disaient: «y a-t-il quoi que ce soit qui nous concerne en cette affaire? ...». (V. 154/III)

Et d'autres versets encore où le pluriel est employé mais une seule personne est visée.

ii)- Les détenteurs de l'autorité: 'Ali et les Imams de sa descendance (a. s.)

Les récits et les narrations successives et concordantes ont confirmé l'institution de 'Ali (a. s.) successeur du Messager (SAW) et que les détenteurs de l'autorité signalés par le verset coranique précité n'étaient que 'Ali et les Imams parmi sa descendance.

«ô vous qui croyez! Obéissez à Allah! Obéissez à Son Messager et à ceux, d'entre vous, qui détiennent l'autorité». (V. 59/IV)

Les récits suivants le confirment aussi:

D'après Shawâhid At-Tanzil, 'Ali demanda au Messager d'Allah: «Qui sont-ils?». «Tu es le premier d'entre eux», répondit-il.

D'après Mujâhid, «les détenteurs de l'autorité parmi vous», il s'agit de 'Ali b. Abî Tâlib que le Messager d'Allah (SAW) désigna après lui à Médine. Allah ordonna alors à Ses serviteurs de lui obéir, de ne pas être en désaccord avec lui.

«Que dis-tu de ce verset (V. 59/IV)?, demanda Abû Baçîr à Abî Ja'far.

- Ce verset fut révélé à propos de 'Ali b. Abî Tâlib, répondit-il.

- Les gens disent: qu'est ce qui L'empêcha de nommer 'Ali et Ahlul-Bayt dans Son Livre?, redemandai-je.

- Dis-leur: Allah a descendu sur Son Messager les Versets relatifs à la prière sans préciser s'il s'agissait de trois ou de quatre "Ra'kat" inclinantes. Et c'était le Messager d'Allah qui en donna l'explication. Le verset 59/IV fut révélé à propos de 'Ali, Hassan et Hussayn et le Messager d'Allah (SAW) dit à sa Communauté: «Je vous recommande le Livre d'Allah et Ahlul-Bayt. J'ai demandé à Allah de ne les séparer qu'une fois revenus à moi au Bassin (paradisiaque) et IL m'a exaucé».

iii)- La tradition de 'Arche:

La tradition prophétique selon laquelle l'exemple d'Ahlul-Bayt dans cette Communauté est celui de l'Arche de Noé (a. s.) et celui de la porte du "pardon" chez les Israéliens

Ahlul-Bayt et des Compagnons tels que Abû Dhar, Abû Sa'îd al-Khudrî, Ibn 'Abbâs et Anas b. Mâlik rapportèrent ce récit:

«Le Messager d'Allah (SAW) dit: «Ahlu-Baytî comme l'arche de Noé: celui qui y monte sera sauvé et celui qui s'y attarde périra (sera noyé)».

Dans certaines versions: «... sont comme la porte du "Pardon" (Hittah) que devaient franchir les Israélites».

Les références qui comportent ces hadiths sont Dhakhâ-irul 'Uqbâ (Al-Muhib At-Tabarî) p. 20; Mustadrak, Al-Hâkim (2/343, 3/150); Hilyatul-Awliyâ' (Ibn Nu'aym, 4/306); Târîkh Bagdad (Al- Khatîb, 12/19); Majma'uz-Zawâ'id (Al-Haythamî, 9/168); Ad-Durrul-Mantûr (As-Suyûtî, commentaire du verset 58/II).

Dans un autre livre d'As-Suyûtî (Târîkhul-Khulafâ', p. 270), Al-Ma'mûn citant Ar-Rachîd citant Al-Mahdî citant Al-Mansûr citant son père, citant son grand-père, tous rapportent qu'Ibn 'Abbâs entendit le Prophète (SAW) dire: «Ahlu-Baytî sont comme l'Arche de Noé; celui qui y monta fut sauvé et celui qui s'y est attardé, a

péri». Voir aussi Kanzul-'Ummal, 6/153-216. Aç-C,awâ'iqul-Muhriqah (Ibn Hajar p. 75) cité à partir du Dâruqutnî, At-Tabarânî, Ibn Jarîr, Ahmed b. Hanbal et d'autres.

Notes

1. Az-Zubayr b. Bakkar, Al-Muwaffaqiyayât, pp. 592-594; Ibn Abîl-Hadîd, Sharhun-Nahj, 6/31

1. Ibn Abîl-Hadîd, idem 1/47; Ibn A'tham, Futûh, 2/277.

3. Az-Zubayr b. Bakkar, Al-Muwaffaqiyayât, pp. 592-594; Ibn Abîl-Hadîd, Sharhun-Nahj, 6/31, vérification (édition critique) de Muhammad Abu-l-Fadhl Ibrâhîm.

4. Ibn Abîl-Hadîd, Sharhun-Nahj, 1/47

5. Al-Asfahânî, Al-Asghânî, 9/6 (biographie d'Al-Himayrîy)

6. Ash-Shâfi'î, Dîwân, éd. Bayrut, 1403 h., p. 35

7. Al-Mutanabbîy, Recueil de poésie, p. 856

8. Al-Hamwînî al-Jawaynî, Farâ'idus - Simtayn: l'introduction, Feuillet 2-B, (manuscrit à l'Université de Téhéran sous le n 1690/1164)

9. M. 'Ali Kamâlud-Dine, Thawratul-'ishrîne (la révolution des années 20 dans sa 50e commémoration donnée et témoignages), imprimerie At-Tadâmun 1391 h. (1971), pp. 319-320

10. Muslim, Sahîh (commentaire d'An-Nawawî) "Livre du testament", 11/89; Al-Bukhârî, "Livre des expéditions militaires", chap. "La maladie du Prophète", 3/65; Ahmed, Al- Musnad, 6/32

11. Ibn Sa'd, At-Tabaqât, 2/232; le même récit se trouve dans Al- Bukhârî, chap. "La maladie du Prophète et sa mort", 3/63. Mais Al-Bukhârî supprime le commentaire d'Ibn Abbâs: «Aïsha ne supporte pas qu'on dise bu bien de lui».

12. Al-Bukhârî, "Livre des testaments", 2/84 (1er chap. "Livre des expéditions militaires" (chap., "La maladie du Prophète", 3/63); Muslim, Sahîh, "Livre du testament", chap. 19; Ibn Mâjah, "Livre des funérailles", chap. 64; Ahmed, op. cit., 6/32, 64, 77; At-Tabarî, op. cit., 1/1814

13. Ces cinq hadîths se trouvent dans At-Tabaqât d'Ibn Sa'd sous le titre de: "Ceux qui disent que le Messager d'Allah (SAW) est mort dans le giron de 'Ali b. Abî Tâlib".

14. Al-Hâkim, Al-Mustadrak, 3/138. L'auteur en dit: c'est un hadîth authentique mais Al-Bukhârî et Muslim ne l'ont pas rapporté dans leurs recueils respectifs. Adh-Dhahabî reconnaît l'authenticité du hadîth dans son résumé d'Al-Mustadrak; Ibn 'Asâkir, op. cit., 3/14, 17; Ibn Abî Shaybah, Al-Muçannaf, 6/348; Al-Haythamî, Majma'..., 9/112; Al-Muttaqî, Kanz ..., 15/128, h/ 374 etc.

15. Al-Muttaqî, Kanz..., 6/392; Ibn Kathîr, Al-Bidâyah, 7/359; Ibn 'Asâkir, Târikh..., ("Biographie de l'Imam 'Ali", 2/484

16. Nahjul-Balâghah, sermon no. 197

17. Ibn Mâjah, Sunan, "Livre d'Al-Adab", chap. "La demande de l'autorisation d'entrer", h/ 3708; Ahmed, Al-Musnad, 1/80

18. Ahmed, Al-Musnad, 1/85, 107

19. Ibn 'Asâkir, Târikh, op. cit., "Biographie de l'Imam 'Ali", 2/310-311; Ibn Kathîr, Târikh, 7/356; Ibn Abîl-Hadîd, 2/78, rapporte aussi: «Qu'une fois 'Aïsha entra alors que le Prophète et 'Ali tenaient un conciliabule et dit à 'Ali: «Je n'ai qu'un jour sur neuf ne me laisseras-tu pas ô 'Ali!».

20. At-Tabarî, Târikh, "Biographie de 'Umar - Evénements de l'an 23 h.", 1/30, 32; Ibn Athîr, Al-Kâmil, 3/24-25

21. Al-Mas'ûdî, Murujudh-Dhahab, 2/321-322

22. Al-Bukhârî, Sahîh, 4/119-120, "Livre des sanctions légales".

23. Ibn Abîl-Hadîd, Sharhun-Nahj, sermon 26.

24. Al-Ya'qûbî, Târikh, 2/169

25. Abû Hilal al-'Askarî, Al-Awâ'il, éd. Beyrut, 1407 h.; Ibn Abîl Hadîd, op. cit., 1/169.

26. Voir notre livre, Hadiths de la mère des Croyants 'Aïsha, pp. 87-162 (à l'époque des deux beaux-frères).

27. Nahjul-Balâghah, sermon n 36 (Sharh Mohamed 'Abduh) et "Al-Aghânî", édition de Sâsî 15/44.

28. Nahjul-Balâghah, "Sermon de 'Ali (a. s.)", sermon n 167 (Sharh Mohamed 'Abduh) et n 172 (com. de Subhis-Sâlih)

29. L'Imam 'Ali, Nahjul-Balâghah, sermon n 212

30. Murtadâl-'Askarîy, Ma'âlimul-Madrasatayn, 2/44-46

31. Al-Haythamî, Majma'uz-Zawâ'id, 9/121; Al- Muttaqî, Kanz, 6/155, citant At-Tabarânî

32. Ahmed, Al-Musnad, 1/111

33. Ahmed, Al-Musnad, 5/356; An-Nasâ'î, Khaçâ'içu, p. 24 avec une variation; Al-Hâkim, Al- Mustadrak, 3/110; Al-Haythamî, Majma'uz-Zawâ'id..., 9/127; Al-Muttaqî, Kanz, 12/207; Al- Manâwî, Kunûzul-Haqâ'iq, p.186

34. Ahmed, Al-Musnad, 5/350, 358, 361; Al- Haythamî, Majma', 9/128; At-Tabarânî, Al-Awçat: «Quiconque me prend pour Walî doit faire de même pour 'Ali.

35. Al-Tamadi, Sunan, 13/165, chap. "Les Mérites de Ali Ibn Abî Tâlib"; Musnad d'Ahmed, 4/437; Musnad d'Al-Tayâlisî 3/111, h. 829; Mustadrak d'Al-Hâkim, 3/110; Khaçâ'iç al-Nasâ'î, pp. 16 et 19; Huliyat d'Abî Na'îm, 6/294, Al-Riyâd, Al-Nadirah 2/171; Kanz d'Al-'Ummâl, 12/207 et 15/125.

36. Ibn al-Athîr, Usudul-Ghâbah, 5/94; Al- Haythamî, Majma', 9/109

37. At-Tayâlisî, Al-Musnad, 11/360, h/ 2752; et M. Tabarî, Ar- Riyâd, N. 2/203

38. Al-Khatîb, Târîkh Bagdad, 4/239; Al-Muttaqî, Kanz, 15/114, 12/221.

39. Al-Hâkim al-Haskânî, Shawâhid, op. cit., 1/191; Al-Wâhidî, Asbâbun-Nuzûl; Abû Nu'aym, Nuzulul-qu'ân

40. Al-Haskânî, Shawâhid al-Tanzîl, 1/192-193, et à la page 189, il y a seulement la révélation du verset.

41. Ya'qûbî al-Hamawî, Mu'jamul-Buldân. Voir le terme: Al-Juhfah.

42. Ibn Kathîr, Târîkh, 5/213

43. Al-Haythamî, Majma', 9/105; Ibn Kathîr, Târîkh, 5/209-210

44. Ahmed, Al-Musnad, 4/281; Ibn Mâjah, Sunna, "Le mérite de 'Ali".

45. Majma' al-Zawâ'id, 9/163-165.

46. Ahmed, idem, 4/272; Ibn Kathîr, idem, 5/212

47. Ahmed, Musnad, 4/281; Ibn Mâjah, Sunan, chap. "Le mérite de Ali"; Ibn Kathir, 5/212.

48. Al-Haythamî, Majma', 9/162-163 et 165; Al-Hâkim, op. cit., 3/109-110; Ibn Kathîr, op. cit., 5/209

49. Ahmed, Al-Musnad, 1/118-119, et 4/281, Ibn Mâjah, Sunan, 1/43, h. 116, Ahmed, Al-Musnad, 4/281, 368, 370, 372; Ibn Kathîr, op. cit., 5/209-210

50. Al-Hâkim al-Haskânî, Shawâhid, 1/191, Târikh Ibn Kathir 5/210.

51. Relaté par Al-Hâkim al-Haskânî, citant Abî Sa''îd, Al-Khidrî Shawâhid, 1/157-158, h. 211 et 212, et Abû Hurayrah, p. 158, h. 213. Voir aussi Târikh, Ibn Kathir, 5/214.

52. Al-Ya'qûbî, Târîkh, 2/43

53. Ahmed, Al-Musnad, 4/281; Ibn Kathîr, op. cit., 5/210

54. Al-Hâkim al-Haskânî, Shawâhid At-Tanzîl

55. At-Tabarî, Tafsîr, 28/270

56. As-Suyûtî, Tafsîr,6/223.

57. At-Tabarî, Tafsîr, 28/75.